

# A

## Accessibilité

.....  
**Facilité (ou possibilité) d'accéder ou d'atteindre un lieu ou un autre, de s'y rendre ou d'y entrer.**  
.....

Emprunté au latin *accessus* qui signifie « arrivée », le mot caractérise une spécificité des villes. À l'échelle interurbaine, celles-ci constituent en effet souvent un point d'arrivée des réseaux de communication auxquels elles sont reliées (les villes sont des nœuds routiers et ferroviaires autant que des *hubs* aériens) et apparaissent donc globalement plus accessibles que d'autres espaces. À l'échelle intra-urbaine par contre, les accessibilités des lieux et des quartiers sont inégales, fonction du mode de déplacement utilisé, lui-même dépendant des infrastructures de communication mises en place. Dans les deux cas, une bonne accessibilité apparaît comme une facilité qui joue sur l'attractivité des villes (donc sur leur dynamisme et leur démographie) ou sur la valeur foncière des quartiers (les quartiers centraux généralement plus accessibles que les périphéries, sont également plus chers).

De nombreux indices permettent de mesurer et de comparer les accessibilités en termes de distance, de temps, mais également du coût que représente chaque déplacement, et ainsi de repérer les lieux où l'accessibilité est maximale: les carrefours centraux

(qui attirent les fonctions de prestige et de commandement), les axes des pénétrantes et des rocades (qui attirent l'urbanisation et l'étalement urbain), les échangeurs périphériques (qui attirent les zones d'activités et les centres commerciaux), etc.

⇒ **Nœud, hub, mode de déplacement, circulation, réseau, autoroute**

## Acropole

.....  
**Ville haute, généralement fortifiée, des anciennes cités grecques, dans laquelle se concentraient les sanctuaires.**  
.....

Le mot vient du grec *akropolis* qui signifie « ville haute ». Pour des raisons tactiques liées à leur défense, les sites des anciennes acropoles étaient souvent élevés, étroits, et difficiles d'accès. Ils se révèlent de ce fait aujourd'hui assez malcommodes à l'usage et l'on privilégie désormais des espaces plats et plus amples, généralement très accessibles, pour localiser les fonctions et les activités centrales urbaines; ce qui témoigne d'une sorte d'inversion (ou d'ironie de l'histoire) dans la manière de localiser les espaces stratégiques d'une ville.

L'acropole a donné son nom à l'acrophobie, peur des lieux élevés qui dépasse le simple vertige.

⇒ **Ville, citadelle, site**

## Adoma

⇒ Sonacotra

### Adressage

.....  
**Principe adopté pour nommer les places et les rues et y numéroter les bâtiments; manière avec laquelle on écrit l'adresse d'un lieu.**  
.....

Issu du latin *adrece* qui signifie « bonne voie » ou « accès direct », l'adressage est un moyen de se repérer au sein de villes qui s'assimilent parfois à de véritables labyrinthes. Sauf dans les villes asiatiques (où l'adressage n'existe pas véritablement, ce qui constitue souvent un casse-tête pour les occidentaux), un nom par rue (ou place) et un numéro par bâtiment suffisent à indiquer de manière précise la localisation de n'importe quel lieu. En France, le numérotage des bâtiments ne suit pas toujours une logique spécifique, si ce n'est que les numéros impairs se situent généralement d'un côté de la rue et les numéros pairs de l'autre. Parfois, certains éléments du relief ou de l'hydrographie en marquent le point de départ: à Paris, par exemple, on numérote les maisons en partant de la Seine depuis 1805.

Les noms des places et des rues découlent quant à eux de logiques plus diverses. Certaines font l'objet d'un enjeu social, historique ou politique quand elles marquent des grands axes ou des places symboliques (à Paris, la place du Trône a ainsi été renommée place de la Nation lors de la Révolution, et il n'est pas de ville française qui n'ait désormais sa rue du Général de Gaulle, de la République, etc.). Dans d'autres

cas, plus pragmatiques, le nom de la rue fait référence à sa forme ou à ce que l'on y trouve: la Grande Rue ou Grand'Rue (souvent effectivement parmi les plus longues) est un grand classique, comme la rue la Mairie, du Moulin, de l'Abattoir, etc. Enfin, dans les quartiers neufs (notamment les lotissements pavillonnaires périurbains), où le seul enjeu de l'adressage est celui du repérage indispensable au facteur et aux livreurs, les noms se déclinent souvent selon une cohérence thématique spécifique: les rues aux noms de fleurs, de musiciens, de régions, etc.

⇒ Rue, place, bâtiment, quartier

### Agence d'urbanisme

.....  
**Établissement chargé par les collectivités territoriales d'étudier l'évolution d'une agglomération et de proposer des solutions pour son développement et son aménagement.**  
.....

Issues de la LOF de 1967, et créées dans des contextes différents selon les villes, souvent sous la forme de simples associations, les agences d'urbanisme se sont trouvées renforcées par la loi SRU de 2000 qui fait explicitement référence à leur rôle. Elles apparaissent désormais comme une plateforme nécessaire pour centraliser les projets et les crédits des différentes collectivités territoriales (région, département, ville, intercommunalité, etc.) en charge d'un même espace urbain, notamment dans le cadre des SCoT. Regroupant essentiellement des architectes au départ, elles emploient aujourd'hui un panel plus diversifié de spécialistes de la ville

(géographes, sociologues, économistes, etc.) pour mieux répondre à des problématiques urbaines qui se sont complexifiées. En 2009, on dénombre 51 agences, réparties dans les plus grandes villes et regroupées au sein de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

⇒ **LOF, loi SRU, SCoT, aménagement, contrat**

## Agenda 21 local

.....  
**Plan d'action qu'une ville (ou une collectivité territoriale) se fixe dans le cadre de ses objectifs de développement durable.**  
.....

Issus du Sommet de la Terre de Rio en 1992, les Agendas 21 tirent leur nom de l'anglais *agenda* (qui pourrait se traduire par « programme »). Ils font référence aux enjeux environnementaux qu'annonce le *xxi<sup>e</sup>* siècle, proposant un certain nombre de recommandations dans la sphère très large du développement durable (pollution, déchets, agriculture, mais également pauvreté, logement, etc.). Les Agendas 21 locaux découlent de ces enjeux et apparaissent comme des mesures plus concrètes, applicables dans un périmètre régional ou urbain.

En 2009, plus de 200 villes, communautés d'agglomération ou communautés urbaines françaises ont délibérément mis en place une démarche « Agenda 21 » (communaux, intercommunaux ou de métropole) qui précise leurs objectifs et les moyens à mettre en œuvre en matière de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité, de lutte contre l'exclusion, de soutien à l'économie

sociale et aux filières environnementales, etc.

⇒ **Ville durable, écoquartier, contrat**

## Agglomération

.....  
**Concentration d'habitations, unies dans leur forme et leur fonctionnement, en un tout relativement compact, prenant la forme de villages ou de villes.**  
.....

Le mot « agglomération » est un terme générique qui peut désigner de nombreuses configurations d'habitat, de taille, de forme et de densité différentes. Quelle qu'elle soit, en tant que regroupement ou que concentration de bâtiments, une agglomération tient généralement sa raison d'être des économies du même nom (économies d'agglomération) tirées de la proximité physique qui lie ses habitants. Elle peut alors apparaître en milieu rural sous la forme de hameaux ou de villages, mais c'est sa dimension urbaine qui révèle tout son bénéfice et toute sa complexité.

Une agglomération urbaine s'entend en effet comme un bloc constitué par une ville et ses faubourgs ou sa banlieue, liés par un fonctionnement commun. C'est d'ailleurs à travers cette notion d'agglomération que les villes peuvent aujourd'hui être comparées, évaluées et classées les unes par rapport aux autres, selon des critères qui restent toutefois nombreux et parfois subtils: la contiguïté du bâti, sa densité, le rapport habitat/emploi, etc., sont autant de possibilités qui se révèlent souvent difficiles à mesurer et parfois arbitraires. Pour pallier ce problème, l'INSEE a proposé un certain nombre

d'indicateurs synthétiques: les Unités urbaines, les zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU), le zonage en aires urbaines (ZAU), etc.

⇒ **Ville, conurbation, ZAU, unité urbaine, ZPIU**

## Agora

.....  
**Grande place des villes grecques, entourée de commerces ou de bâtiments administratifs (tribunaux, etc.), sur laquelle siégeait l'assemblée du peuple.**  
.....

Le mot découle du grec *ageirein* qui signifie « rassembler ». Par extension au sens originel, une agora désigne aujourd'hui une grande place ou un large espace ouvert et piétonnier, réputé accueillant et convivial. De plus en plus, le mot s'emploie comme un synonyme de « forum », pour qualifier un lieu de rencontre ou un espace aménagé pour la circulation piétonnière, généralement situé au centre de la ville. L'agora a donné son nom à l'agoraphobie, peur des espaces libres et des lieux publics.

⇒ **Forum, espace public, place**

## Agriculture périurbaine

.....  
**Activités agricoles localisées dans les périphéries des villes.**  
.....

L'agriculture périurbaine constitue souvent la ceinture vivrière des villes, qui la fournit en divers produits locaux; elle doit donc avant tout être considérée comme une activité économique rentable pour les exploitants agricoles des périphéries (qui se considèrent d'ailleurs parfois eux-mêmes comme des urbains exerçant

le métier d'agriculteurs, plutôt que comme des ruraux). Mais au-delà de cette fonction économique, c'est aujourd'hui aussi la valeur écologique de l'agriculture périurbaine qui est mise en valeur: elle apparaît comme la ceinture verte des espaces urbains, jouant un rôle esthétique sur le maintien des paysages agraires, et un rôle social en tant que zone récréative de loisirs ou de promenade dominicale. De ce point de vue, elle concrétise une partie des principes urbanistiques des utopistes du XIX<sup>e</sup> siècle (Howard, Forestier, etc.).

L'activité agricole périurbaine apparaît toutefois fortement menacée par la pression de l'urbanisation qui provoque la réduction des espaces exploitables, leur mitage et leur enclavement. Certains programmes et certaines actions politiques tentent néanmoins, mais avec de nombreuses difficultés, de renforcer sa capacité de résistance face à l'étalement urbain.

⇒ **Ceinture verte, aménité, cité-jardin, étalement urbain, agriculture urbaine, modèle de von Thünen**

## Agriculture urbaine

.....  
**Activités agricoles localisées sur des parcelles interstitielles ou des jardins en milieu urbain, généralement destinées à l'autoconsommation.**  
.....

L'agriculture urbaine est d'abord apparue comme un programme agronomique à destination des pays du Sud, recommandé par les organisations non gouvernementales pour accompagner la croissance des métropoles par une production vivrière endogène. Elle possède toutefois plusieurs

vertus qui intéressent désormais les villes occidentales sensibles au développement durable : production naturelle ou biologique à coûts réduits, recyclage des déchets organiques, contrôle de la qualité, transport faible ou inexistant, etc. De ce fait, cette agriculture de proximité réputée écologique tend à se développer partout où la pression foncière la rend possible, dans des jardins collectifs ou individuels, sur les toits des immeubles ou des maisons, etc.

⇒ **Ville durable, jardin, agriculture périurbaine**

## **Agroville**

.....  
**Ville nouvelle construite pour regrouper des travailleurs agricoles.**  
.....

En tant que moyen permettant d'asseoir une politique d'aménagement du territoire (à l'instar de toutes les villes nouvelles), une agroville disposait en général de structures de formation et de matériel agricole collectifs, dont l'usage commun permettait de réduire les coûts de production, selon une planification mise en place par les régimes communistes, en Union Soviétique essentiellement, mais également au Vietnam. Le principe de l'agroville est relativement proche de l'expérience israélienne des kibboutz.

⇒ **Ville nouvelle**

## **Aire d'influence**

.....  
**Région périphérique sur laquelle une ville exerce une influence structurante (culturelle, économique, etc.) en tant que pôle.**  
.....

Dans la mesure où elles concentrent les activités et les services banals ou plus spécifiques, les villes apparaissent comme un lieu de recours régulier (hebdomadaire, mensuel, etc.) pour les habitants des zones plus ou moins rurales environnantes. Ces dernières apparaissent alors très logiquement circonscrites dans un cercle de rayon variable à partir de la ville-centre. Selon la théorie des lieux centraux de W. Christaller, ce cercle prend la forme d'un hexagone dont la taille est proportionnelle au nombre de services offerts (les grandes villes ont une aire d'influence plus étendue que les petites). C'est également dans cette aire fonctionnelle que se recrutent les consommateurs et que se forment les bassins d'emploi. Ainsi, le principe répond à la notion de polarisation qui est à l'origine des métropoles d'équilibre pensées par la DATAR dans les années 1960, et dont le développement devait permettre de dynamiser (souvent sans grand succès) des aires d'influences assez vastes que certains experts avaient d'ailleurs tenté de dessiner sur des cartes.

La notion d'aire d'influence urbaine apparaît donc à la source des relations ville-campagne, aujourd'hui fortement modifiées par l'étalement urbain : plutôt que le recours aux commerces et aux services, ce sont désormais les migrations alternantes entre le domicile les lieux de travail qui donnent la mesure des aires urbaines et de leur influence.

⇒ **Pôle, théorie des lieux centraux, métropole d'équilibre, étalement urbain, migrations alternantes**

## Aire urbaine

⇒ ZAU

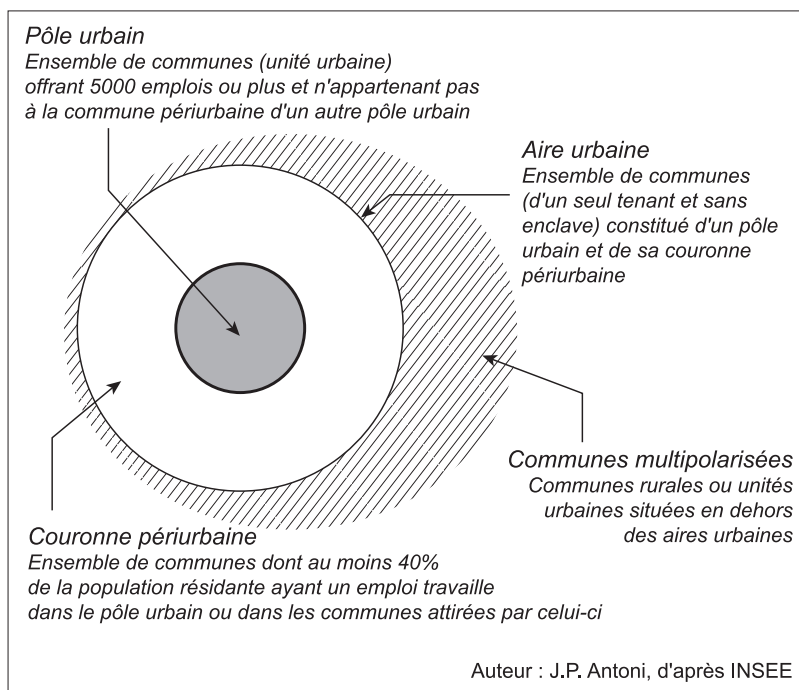
### Alignement

.....  
**Limite entre l'espace public et l'espace privé, le long de laquelle les immeubles se disposent régulièrement ou non.**  
.....

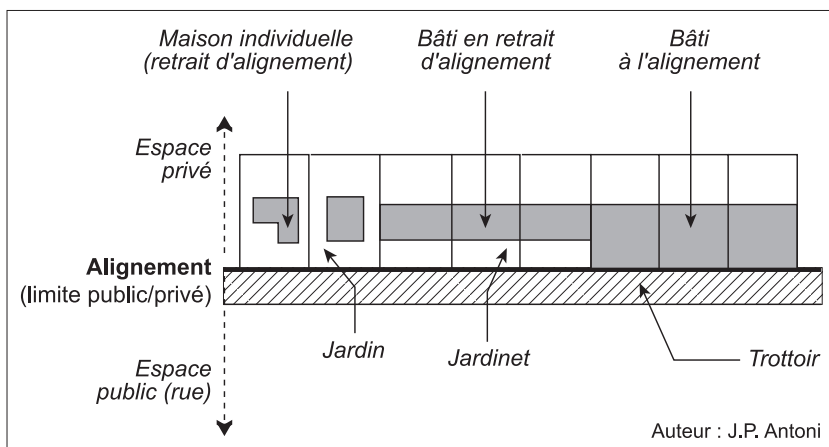
En tant que simple limite (régulière ou non) qui différencie la parcelle d'un propriétaire de la place publique ou de la rue attenante, l'alignement n'est pas nécessairement une contrainte pour l'urbanisme: les bâtiments peuvent être construits à l'alignement quand ils avancent jusqu'à cette limite (cas classique des îlots haussmanniens),

ou en retrait d'alignement quand un espace privé non-bâti (un jardin ou une cour) s'intercale entre les maisons et la rue (cas classique des lotissements de maisons individuelles), voire sans aucun alignement (cas classique des grands ensembles). Dans certains cas, afin de respecter une perspective esthétique ou une certaine cohérence architecturale, l'alignement peut par contre être imposé par le code de l'urbanisme (notamment dans les PLU), qui contraint les constructions à la limite du trottoir ou de la chaussée, et indique dans quelle mesure il est possible de construire en saillie.

⇒ **Îlot, rue, document d'urbanisme, PLU**



**Aire urbaine**



### Alignement

## Allée

⇒ Promenade

## Ambiance

.....  
**Atmosphère qui environne un lieu et qui produit une impression particulière, ou qui exerce une influence sur ceux qui l'habitent ou le traversent.**  
 .....

Le mot vient du latin *ambire* qui signifie « entourer ». L'ambiance d'une ville, d'un quartier ou d'une rue s'associe à un certain nombre de sentiments agréables (le confort, la liberté de circuler, la villégiature, etc.) ou au contraire désagréables (le malaise, l'insécurité, la peur, etc.), généralement définis de manière complexe par l'intermédiaire de trois sens: la vue, le bruit et l'odorat. Les éléments à l'origine de ces ambiances sont donc nombreux, difficiles à quantifier, et peuvent parfois sembler anodins, découlant à la fois des caractéristiques naturelles des lieux

(paysage, présence d'eau ou de relief, perspectives, etc.) et de la présence (ou au contraire de l'absence) d'activités humaines (circulation piétonnière ou automobile, commerces ou usines, etc.). La création d'ambiances adéquates (dont l'échec des grands ensembles a démontré l'importance) constitue désormais l'un des enjeux de l'urbanisme, et apparaît comme un défi pour les architectes.

⇒ **Paysage urbain, insécurité, aménité, cadre de vie, grand ensemble**

## Aménagement

.....  
**Action globale visant à organiser un espace de manière volontaire, par la mise en valeur de ses ressources ou la mise en place d'équipements, dans le but de satisfaire aux besoins des populations qui l'habitent.**  
 .....

L'aménagement du territoire naît en France à l'issue de la Seconde Guerre mondiale d'une nécessité de reconstruire le pays et d'accompagner la

croissance économique. Il vise alors essentiellement à assurer une certaine équité spatiale entre les régions, dont le principe consiste à ne pas défavoriser ou favoriser les Français parce qu'ils habitent ici où là. Dans ce cadre, de nombreuses politiques seront mises en place par la DATAR à partir de 1963, dont une grande partie focalise sur les villes et les espaces urbains : les SDAU (ancêtres des SCoT) seront mis en place à l'issue du schéma d'aménagement de la région parisienne pour tenter de maîtriser l'hypertrophie de la capitale ; la politique des métropoles d'équilibre tentera de rééquilibrer l'espace national en favorisant quelques grandes villes de province ; celle des villes moyennes s'attachera à favoriser les agglomérations de moins de 200 000 habitants en privilégiant la spécificité de leur cadre de vie ; enfin, des villes nouvelles seront créées pour accompagner l'urbanisation des plus grandes agglomérations.

À partir du milieu des années 1970, l'entrée dans la crise économique (issue des deux chocs pétroliers) fait apparaître de nouveaux enjeux pour l'aménagement du territoire, qui se confondront désormais avec ceux de l'urbanisme. Les années 1980 connaissent en effet les premières violences urbaines dans les banlieues ; elles conduiront à la mise en place d'une politique de la ville fondée sur de nouveaux outils (ZUS, ZRU, etc.), qui permettent notamment d'intervenir à l'échelle intra-urbaine pour redynamiser les quartiers en difficulté, avec un succès souvent très relatif.

⇒ **DATAR, document d'urbanisme, métropole d'équilibre, ville moyenne, ville nouvelle, SDAU, SCoT, violences urbaines, politique de la ville**

## Aménité

### Qualité agréable ou utile d'un lieu.

Le mot dérive du latin *amoenitas* qui signifie « agréable », et que l'on connaît mieux sous la forme adjectivée « amène ». Pour autant, les aménités que propose une ville sont difficiles à caractériser : elles comprennent autant les activités propres aux centres-villes (des commerces et des services dont la proximité peut apparaître comme un avantage au quotidien) que les paysages périurbains (des parcs et des forêts qui servent à l'agrément des week-ends), etc. Dans tous les cas, elles semblent plus ou moins dépendantes de chaque individu, aucun n'ayant véritablement les mêmes attentes quant à ce qui peut caractériser l'aspect agréable de son cadre de vie.

⇒ **Paysage urbain, ambiance, cadre de vie, espace vert**

## ANAH

### Agence nationale de l'habitat.

L'ANAH a conservé en 2006 le sigle de son ancienne dénomination : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, créée en 1971. C'est un établissement public de l'État dont la mission, parfois effectuée en collaboration avec les collectivités territoriales (par l'intermédiaire de contrats), consiste à promouvoir le développement et la qualité des logements. À partir d'études et d'enquêtes qui décrivent la qualité du parc, l'ANAH subventionne la rénovation de l'habitat (en faveur notamment des logements sociaux, insalubres ou vacants) et